



## Requête en injonction de payer

-----  
Par Vounet45

bonjour ! suite à deux erreurs de facturation prouvée chez feu vert AMILY (45) (reconnu par l'employé mais me demande de revenir au garage : 80 km AR + statut "mobilité réduite " j'ai demandé au siège de la DG le remboursement (8 montage de pneus facturés au lieu de quatre, et garantie pour 4 pneus, non commandé (preuve de ma confirmation de commande internet) et contrat joint "discrètement" dans les documents remis au moment du paiement mais qui n'est pas signé par moi même ! j'estime donc que sur 377 ? réglés une somme de 95.40 ? est surfacturée ! après l'envoi d'une mise en demeure sans réponse, je souhaite faire auprès du Tribunal une requête en injonction de payer ! ma question est où l'adresser ! la DG est à Eculy (69) et sur le Kbis je vois : établissement secondaire (SARAN 45 (près d'Orléans) et autre établissement celui d'Amily où je me suis rendu ! ma question : à quel tribunal adresser la requête et les pièces jointes (ECULLY/LYON, SARAN ou MONTARGIS dont dépend la commune d'Amily) ? je vous remercie de votre aide bienveillante ( bien cordialement 6 Yves R. Montigny